

**Dessins réalisés par les élèves de l'école
dans le cadre du Centenaire
de l'Armistice de 1918.**

Sommaire

ACTUALITÉS

INTERCOMMUNALITÉ

BUDGET

VIE COMMUNALE

Travaux

Calamités agricoles

Cérémonie du centenaire

Ecoles

CCAS

ASSOCIATIONS

Graines de bien-être

FNACA

p. 3	Club de l'amitié	p. 12
p. 3 à 5	Anim' Ecole	p. 12
p. 6	Profil Fight 38	p. 12
	Association Cursive	p. 13
p. 8	CPN	p. 13
p. 8	2P'ARTage	p. 14
p. 9	Comité des fêtes	p. 14
p. 10	Les Oursons	p. 14
p. 10	Sarreloups	p. 15
	COMMERCES	p. 15
p. 11	ETAT CIVIL	p. 16
p. 12	AGENDA	p. 16



Le Mot du Maire...

L'année 2018 a été riche en événements et réalisations sur notre commune.

L'hommage national rendu le 11 novembre dernier à l'occasion du Centenaire de l'Armistice de 1918 aux milliers de soldats morts aux champs d'honneur a permis à toutes les générations de se recueillir.

Cette commémoration particulière s'inscrivait dans le cadre du «Devoir de Mémoire».

A Saint Sauveur, ce fut une belle cérémonie en présence d'officiels, de nombreux habitants et des enfants de l'école.

Je tiens à remercier chaleureusement les enseignants et les élèves pour leur travail effectué en classe sur le sujet.

De plus, de nombreux travaux de réfection et d'aménagements sur la commune ont été réalisés tout au long de l'année comme ont pu en témoigner les nombreux articles et photos publiés dans les différentes éditions de La Plume.

Comme prévu, les travaux de construction de la nouvelle salle multi activités et du réaménagement de la place ont débuté à l'automne dernier.

Par ailleurs, notre commune comme beaucoup d'autres en France a vu naître le mouvement populaire des « Gilets Jaunes », reflet du sentiment d'injustice et de colère par rapport à la disparition de services de proximité.

Les élections européennes prévues dimanche 26 mai 2019 et les élections municipales qui auront lieu en mars 2020 seront l'occasion pour chacun d'entre nous de pouvoir nous exprimer démocratiquement.

Si j'entends les inquiétudes qui s'expriment dans le pays, je tiens à vous affirmer que tout ne va pas si mal dans notre commune : comme vous pourrez le lire dans cette édition, les finances communales sont saines et maîtrisées.

En 2019, l'équipe municipale reste mobilisée et réalisera deux nouveaux projets : la création d'une aire de jeux pour enfants au stade et l'aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 32, projets prévus sur son mandat.

Enfin, comme je l'ai annoncé lors du conseil municipal du 5 février, je vous informe que je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales.

✓ Elections Européennes :

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne.

A la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le nombre de sièges au Parlement européen passe de 751 à 705. La France disposera de 79 eurodéputés (au lieu de 74 précédemment).

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.

- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité (en cours de validité) avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé (en cours de validité) conforme au format "Union européenne"
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Intercommunalité Retours sur 2018...

✓ Eau et milieux aquatiques

La GEMAPI, une nouvelle compétence Eau, assainissement collectif et pluvial ne sont pas les seules compétences prises en charge par la communauté de communes au 1er janvier 2018. La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), est également devenue une compétence de la Communauté de communes, imposée par la loi NOTRe pour 2018.

Pour financer cette nouvelle charge, les élus du territoire ont décidé de ne pas créer une nouvelle taxe pesant sur les ménages (comme le permettait pourtant la Loi) mais de faire appel à un « effort collectif » des communes.

✓ Attractivité du territoire : Tourisme/Loisirs

La véloroute 63 : un atout de plus pour le territoire !

De Saint-Quentin sur Isère à Saint-Hilaire du Rosier, longeant la vallée de l'Isère avec vue sur le Vercors et les coteaux des Chambaran, la véloroute 63 emprunte des routes communales calmes et sécurisées pour les cyclotouristes. Longue de 230 km, elle sillonne les deux Savoie, l'Isère et la Drôme où elle relie la ViaRhôna (Genève-Lyon-Marseille).

L'artère principale de la véloroute irrigue aussi les communes touristiques telles Choranche, La Sône ou Saint-Antoine l'Abbaye. Des gîtes d'étape ont été aménagés à Chasselay, Saint-Romans, Vinay... pour augmenter la capacité d'hébergement. Des bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique sont installées à des points stratégiques. En somme, les synergies sont en selle pour contribuer au développement du territoire

✓ Social/ Prévention

Première réunion plénière du CISPD à Cras

Lundi 17 septembre avait lieu à Cras la première réunion plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Le CISPD est un dispositif dont l'objectif est de faciliter la coordination des actions de prévention et de sécurité sur le territoire et d'apporter des réponses concrètes à des problématiques identifiées.

A l'issue d'un diagnostic de territoire, 5 grands axes ont été sélectionnés pour les travaux à venir au sein des différentes commissions mises en place : la prévention globale, la jeunesse, la communication, l'organisation de l'espace public, les cellules d'urgence et la prévention de la radicalisation. Elus communaux et intercommunaux, représentant de la préfecture, professionnels de l'Education nationale et de la Gendarmerie ont ainsi réaffirmé la nécessité de travailler ensemble pour la mise en place d'outils (formations, communication etc...) et l'élaboration d'un programme d'actions.

La Communauté de communes vient de recruter un chargé de missions pour animer le CISPD.

✓ Développement économique

L'accompagnement et le conseil aux entreprises

En 2018, l'Agence de développement économique de la communauté de communes a accompagné près de 200 entreprises du territoire (formation, recrutement ...).

✓ Zones d'activités économiques

En 2018, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté compte 22 zones d'activités économiques (ZAE), soit 220 hectares répartis sur 8 communes.

✓ Transition énergétique

L'intercommunalité en actions

A l'échelle de son territoire, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'engage pour agir concrètement en faveur de la protection de l'environnement et de la transition énergétique.

✓ En matière d'habitat et de cadre de vie, la Communauté de communes

subventionne ainsi des opérations de rénovation énergétique de logements en partenariat avec l'Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (AGEDEN),.

✓ Elle œuvre pour la préservation des milieux aquatiques et la prévention des crues à travers les contrats de rivières.

✓ Reconnue « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), la Communauté de communes favorise les mobilités douces avec l'installation d'une vingtaine de bornes de recharges pour vélos électriques sur le territoire en 2018, des aides à l'achat, l'aménagement et l'entretien de sentiers de randonnées ou encore en soutenant le co-voiturage à travers le site de mise en relation d'utilisateurs Mov'ici avec la Région Auvergne Rhône Alpes.

✓ Parmi les actions engagées par la communauté de communes pour limiter l'impact environnemental de nos déplacements, l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Une aide forfaitaire de 200€ pour les habitants du territoire, non imposables l'année précédent l'achat d'un VAE à batterie sans plomb. La facture, datée entre le 15 décembre 2017 et le 30 juin 2019, doit être transmise avant fin septembre 2019. Infos : 04 76 38 67 20.

✓ Après l'opération éclairage public, c'est celle des voitures électriques qui vient de se terminer. 15 véhicules, dont une majorité d'utilitaires, ont été acquis par la Communauté de communes (7) et les communes de Beaulieu, Chatte, Izeron, l'Albenc, La Rivière, Saint-Just de Claix, Saint-Lattier, et Vinay. Au total, l'achat des véhicules électriques a coûté 316 000 €, financés à 76% par le bonus écologique et par le fond d'aide TEPCV intercommunal.

✓ Enfin, la SMVIC s'est également engagée à co-financer un projet de parc éolien sur son territoire dans les prochaines années.

✓ Les grandes échéances/projets pour 2019

Un Projet pour notre territoire

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'est lancée depuis quelques mois dans une démarche d'élaboration d'un Projet de territoire. Celui-ci permettra de déterminer les grandes orientations, les enjeux et les défis à relever par la collectivité

et ses communes membres dans les prochaines années. Objectifs recherchés : valoriser et dynamiser le territoire en matière d'attractivité, de développement économique et touristique, de cadre et de qualité de vie pour ses habitants.

La première phase de la démarche a consisté à réaliser un diagnostic du territoire à partir de données économiques et sociologiques et de sondages auprès des élus des communes et d'un échantillon de la population. Cela a permis de dresser un état des lieux précis des modes de vie (lieux de travail, de consommations, de loisirs, de consultations médicales...) des habitants, de leur perception du territoire et de leur attente en matière d'action publique

Le Conseil de développement, l'instance citoyenne du territoire, a été également associé à la démarche. Organisés en groupes de travail, ses membres ont notamment rendu leur contribution écrite au projet de territoire.

Toutes ces données vont désormais alimenter les réflexions engagées, au sein de groupes de travail qui planchent à

l'élaboration de la feuille de route de l'action intercommunale pour les prochaines années. La validation du Projet de territoire est envisagée pour le premier trimestre 2019. Affaire à suivre !

Déploiement de la fibre optique dans le département et le territoire

Piloté par le Conseil départemental de l'Isère, le projet de réseau d'initiative publique pour le très haut débit internet est en action. Cet important chantier, comparable à celui de l'électrification rurale, consiste à déployer 2500 km de fibre optique dans 475 communes pour raccorder 450 000 foyers et entreprises isérois à échéance 2024 !

C'est avec le soutien et la participation financière de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté que la fibre optique va être déployée sur le territoire.



Maison de l'intercommunalité

Siège administratif de la communauté de communes

Agence commerciale Trans'Isère pour les titres de transport en bus

7 rue du colombier, Saint-Marcellin

04 76 38 45 48

Du lundi au vendredi :

8h30-12h30 et 13h30-17h30 (17h, le vendredi)

✓ Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté sur internet et les réseaux sociaux

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

www.facebook.com/saintmarcellin.vercors.isere

twitter.com/SMVI_communaute

www.instagram.com/smvi_communaute/

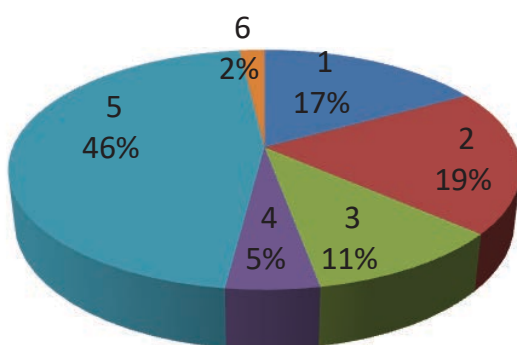
COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

COMMUNE		
FONCTIONNEMENT	Voté	Réalisé
DEPENSES	2 259 111,53 €	1 151 374,71 €
RECETTES	2 259 111,53 €	1 285 794,73 €
Résultat de l'exercice		134 420,02 €
Report exercice précédent		1 082 553,53 €
TOTAL CUMULE		1 216 973,55 €
INVESTISSEMENT	Voté	Réalisé
DEPENSES	2 729 769,77 €	943 585,19 €
RECETTES	2 729 769,77 €	1 813 827,35 €
Résultat de l'exercice		870 244,16 €
Report exercice précédent		-27 014,42 €
TOTAL CUMULE		843 229,74 €

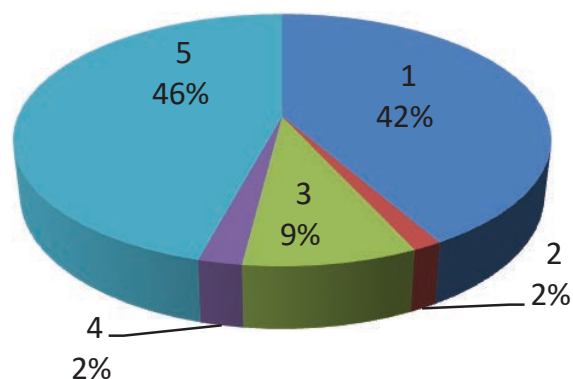
BUDGET PREVISIONNEL COMMUNE 2019

BUGDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
1-Charges à caractère général	363 660,00 €	1-Impôts et Taxes	894 896,00 €
2-Charges de personnel et frais assimilés	418 400,00 €	2-Revenus de gestion courante	31 700,00 €
3-Autres charges de gestion courante	228 960,00 €	3-Dotations / Participations	188 926,73 €
4-Charges financières, reversement FNGIR	105 820,78 €	4-Autres produits gestion courante	47 438,54 €
5-Virement à la section d'investissement	989 323,78 €	5-Excédent antérieur reporté fonctionnement	983 203,29 €
6-Dépenses de fonctionnement imprévues	40 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	2 146 164,56 €	TOTAL RECETTES	2 146 164,56 €

BP 2019 - Dépenses de fonctionnement



BP 2019 - Recettes de fonctionnement



BUGDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
1-Déficit d'investissement reporté	€	1-Excédent d'investissement reporté	843 229,74 €
2-Dépenses imprévues	40 000,00 €	2-Virement de la section de fonctionnement	989 323,78 €
3-Remboursements d'emprunts - Capital	160 500,00 €	3-Subvention d'investissement	461 385,00 €
4-Dépôt et cautionnement reçus	2 000,00 €	4-Produits des cessions	4 000,00 €
5-Acquisition de matériel, mobilier et logiciels	50 600,00 €	5-Fonds de compensation TVA, T.A. et versement pour sous-densité	288 166,14 €
6-Terrains et installations de voirie	25 000,00 €	6-Remboursements d'emprunts	224 732,34 €
7-Immobilisations en cours : constructions et installations techniques	2 532 737,00 €		
TOTAL DEPENSES	2 810 837,00 €	TOTAL RECETTES	2 810 837,00 €

SAINT-SAUVEUR

Ma ville en chiffres

2019

POPULATION MUNICIPALE



2091
habitants

2018

POPULATION MUNICIPALE

2100
habitants

En détail *

Densité
de la population



222,9
Hab/Km²

Évolution annuelle
moyenne de la
population (depuis 2009)



1,7 %



696
ménages

personnes
seules
et autres

25,3 %

familles

74,7 %

Répartition de la population

Moins de
25 ans

556

Entre 25
et 64 ans

1076

Plus de
65 ans

468



Nombre de
femmes entre
15 et 64 ans

594



Nombre
d'hommes entre
15 et 64 ans

655

Part des
adultes
mariés

45,1 %



Part des
adultes
non mariés

54,9 %



Diplômes des + de 15 ans

AUCUN
ou BEPC

34%

CAP
BEP

27,6%

BAC

16,7%

ENSEIGN.
SUPÉRIEUR

21,8%



696
résidences
principales

13
résidences
secondaires

63
logements
vacants



86,8 %
de maisons



12,8 %
d'appartements

78 %
propriétaires

21 %
locataires



111
ENTREPRISES

soit le nombre de numéros SIRET enregistrés sur la commune

les pourcentages manquants correspondent à la part de logements
autres et à la part de personnes logées gratuitement

* sur les chiffres détaillés 2018 en vigueur en attendant la publication des chiffres détaillés 2019
Les petits effectifs doivent être mariés avec précaution, car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs.
Sources : Infographie 2019 - www.info-public.fr / Insee, RP 2016 et RP 2015 / Insee Sirene au 01/01/2017 / icon from flaticon.com

Travaux

SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Point sur l'avancée du chantier



Les travaux de la salle avancent à grand pas. La partie gros œuvre est terminée, la centrale à béton et la grue ont été retirées. Place désormais aux entreprises de second œuvre.



AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Pour rappel, les travaux se déroulent selon le planning suivant :

- Aménagements devant la salle polyvalente jusqu' au 9 mai
- Aménagements de la rue des Géraniums jusqu' au 9 mai
- Aménagements espaces devant la mairie jusqu' au 20 juin
- Aménagements espaces salle multi activités jusqu' au 19 juillet
- Aménagement rue des Roses jusqu' au 1er juillet

Les séances du Conseil Municipal et les cérémonies seront transférées en salle des fêtes durant la période de travaux devant la salle du conseil et des mariages.

AIRE DE JEUX ENFANTS

Une aire de jeux pour enfants sera prochainement aménagée à proximité de l'école et du stade. Celle-ci sera réservée aux plus jeunes.



Calamités agricoles

Notre commune a été reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles pour la perte de récolte sur prairies, par arrêté ministériel du 6 mars 2018.

Les demandes d'indemnisation se font uniquement par le biais de la téléprocédure TéléCALAM. Ouverte 24h/24h et 7j/7 du 18/03/2019 au 18/04/2019.

Les agriculteurs doivent se rendre sur le site <http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

Le service Agriculture et Développement Rural de la Direction Départementale des Territoire de l'Isère répond à vos questions au 04 56 59 45 31



Cérémonie du centenaire

La cérémonie du Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale s'est déroulée le 11 novembre dernier en présence du Maire et des conseillers municipaux, des associations d'anciens combattants, du Chef d'escadron Giop et du lieutenant Grzych de la Gendarmerie de Saint Marcellin, du Lieutenant Delegue, des jeunes sapeurs-pompiers volontaires encadrés par leurs aînés, de l'orchestre de la Lyre Saint Marcellinoise, d'enfants de l'école accompagnés des enseignants ainsi que de nombreux habitants de la commune.

Pour cette cérémonie exceptionnelle et empreinte de beaucoup d'émotion, une jeune lycéenne a lu le magnifique poème qu'elle a écrit pour l'occasion et les enfants de l'école élémentaire ont chanté une chanson de Florent Pagny, le Soldat.

A l'issue de la cérémonie et du dépôt de gerbes au cimetière, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



EXPOSITION

Saint Sauveur a décidé d'honorer ses poilus qui se sont battus et sont morts pour la France lors de la Grande Guerre. Pour cela une exposition photos a été présentée en salle du Conseil. Le travail a été réalisé en collaboration avec le club de généalogie de la commune et les enfants de l'école. Un grand merci à eux.



**Rentrée scolaire 2019 :
pensez à inscrire votre enfant.**

Si votre enfant est né en 2016, il va faire sa première rentrée à l'école maternelle en septembre 2019. N'oubliez pas de l'inscrire dans votre mairie avant le 30 Mars 2019.

Inscrire son enfant en mairie

Quels sont les documents à fournir ?

- Le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires (D. T. polio), ou les certificats de vaccinations, ou un certificat de contre-indication.
- Un justificatif de domicile
- Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité, passeport...) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement).

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation:

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,
- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Attention: l'inscription auprès de l'école doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire !

CCAS :

Samedi 17 Novembre 2018, la commune a honoré ses aînés.



Samedi 17 Novembre, la municipalité et les membres du CCAS de Saint-Sauveur accueillent les aînés de la commune autour d'un repas à la salle des fêtes.

Marie-Jeanne Dabadie, adjointe chargée de l'action sociale, adressait la bienvenue à toute l'assemblée, en remplacement de Michel Gentit, Maire, qui, pour des raisons personnelles, n'avait pas pu être présent.

Sortie scolaire CE2-CM1



Jeudi 14 février, les élèves de la classe de M. CHANEAC (CE2-CM1) sont allés au musée gallo romain de Saint-Romain-en-Gal, à côté de Vienne. Le matin, ils ont participé à un atelier sur le thème du légionnaire où ils ont découvert à quoi ressemblait son quotidien. Puis, une fois équipés d'un bouclier et d'un glaive, ils ont appris à marcher comme eux et à se mettre en formation en cas d'attaque...

Après un pique-nique ensoleillé, les élèves ont parcouru les vestiges gallo-romains puis visité le musée avec toutes ces traces du passé et ses reconstitutions. Une journée très riche dans ce magnifique site archéologique !

Cette année encore, 110 personnes se sont déplacées pour ce moment festif et étaient heureux de se retrouver. Mme Dabadie les remercia d'être venu si nombreux, eut une pensée pour tous ceux qui n'avaient pas pu se déplacer et adressa un clin d'œil aux 10 nouveaux, nés en 1948.

Tous les convives se sont régalés du délicieux repas préparé par le restaurant Sainte Philomène de Chatte.

Avec leurs talents de chanteur, « Pacific Duo » de St Just d'Ardèche, les animateurs, Nathalie Bluzet et Laurent Vergnes, se sont chargés de nous embarquer pour un voyage intemporel bercé de refrains inoubliables.

Au moment du dessert, les deux doyens présents dans la salle ont été honorés : Mr René Chabert et Mr Sylvain Galotti. Puis toute la salle a souhaité en chanson un joyeux anniversaire à Mr Jean-Marie Riou qui le fêtait ce jour-là.

Puis place à la danse, les danseurs ont pu se dégourdir dans valse, tango, et madison. et nos aînés montrèrent qu'ils avaient encore une bonne forme.

CCAS :

Révision des règles du code de la route

Vendredi 22 mars dernier a eu lieu la seconde session de révision du code de la route pour les aînés de la commune. Cet atelier organisé et financé par le CCAS a permis à chacun de revoir les règles fondamentales de sécurité routière. Les diapositives ont permis d'étudier des cas concrets et d'échanger sur différents points du code de la route.

Pour ce qui concerne la pratique de la conduite, une étude est en cours pour que nos aînés bénéficient d'une session de conduite

accompagnée par un moniteur diplômé. Cette session sera à la charge des participants qui bénéficieront d'un tarif préférentiel dont les modalités sont à l'étude. Se renseigner en mairie.



Divers - Jobs d'été

Vous avez entre 16 et 18 ans, vous souhaitez vous rendre utile durant les vacances d'été ? Comme l'année dernière, la mairie recrute des jeunes pour une période de quinze jours au sein des services techniques en juillet et août 2019.

Vous souhaitez des informations ? Vous êtes intéressé ?

Contactez la mairie au 04 76 33 11 41.

Associations

Graines de bien-être

SAISON 2018 -2019

ATELIERS BIEN-ÊTRE

MON MOMENT MAGIQUE
#prendresoindeso

DUO Parent / Enfant
(3 / 6 ans)

ATELIER BIEN-ÊTRE EN DUO
1 parent / 1 enfant (3/6 ans)

Venez partager un moment privilégié avec votre enfant, vivre un moment de complicité à travers des rituels de bien-être (yoga, massage ...), des jeux, rires ...

Saint-Sauveur (38)
1 samedi / mois – 10h à 11h

18 € l'atelier – Carte familiale (6 ateliers à 96 €)
+ 10 € Adhésion annuelle à l'association

Info et réservation
Nadège GUILLERMET,
Accompagnatrice au mieux-être

Facebook.com/GrainesDeBienEtre
asso.grainesdebienetre@gmail.com
Tel : 06 06 50 67 31

13 Avril
25 Mai
29 Juin

Zoom sur les nouveaux ateliers de la rentrée : les ateliers duo.

Public : 1 adulte (parent, mamie, tonton, nounou...) avec 1 enfant (3-6 ans) : 1 samedi matin / mois, 10h-11h, salle associative.

A chaque atelier, un thème est abordé à travers des rituels de bien-être pour être bien dans sa tête, son corps et son cœur. Moment de partage, complicité, rires.

Inscription à l'atelier. 18€ l'atelier

Pour plus d'information ou réservation

06 06 50 67 31 (Nadège Guillermet, accompagnatrice au mieux-être)
Page Facebook/GrainesDeBienEtre/

FNACA



Le comité de la FNACA de Saint Sauveur a organisé son traditionnel repas dansant annuel le 27 janvier dernier.

Les convives se sont régalés d'un délicieux repas concocté par Benoit, le Chef du restaurant Sainte Philomène tandis que Musdance assurait l'ambiance pour la 29ème année consécutive. Les participants, ravis par cette bonne journée, se sont déjà donné rendez-vous pour 2020.

Club de l'Amitié

Pourquoi attendre d'avoir un certain âge, un coup de blues ou d'avoir un handicap physique pour venir trouver auprès du Club de l'Amitié un peu de bonheur, de convivialité et de sérénité?

Tous les lundis après-midi (sauf jours fériés), le club vous propose ses traditionnels travaux manuels. Les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois (sauf jours fériés), les adhérents se retrouvent pour des parties de cartes, rummikub, scrabble, ou pétanque si le temps s'y prête.

Le club et ses 78 adhérents trouvent une parfaite harmonie pour participer au maximum des activités : rencontres interclubs (coincbe et pétanque) ; repas tant appréciés (fête des mères et pères, les anniversaires), sorties surprises et découvertes. Et, pour bien finir l'année, son traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre. Il s'est déroulé cette année dans la salle des fêtes, dans une ambiance conviviale jusqu'au petit matin.



Anim'Ecole

Anim'Ecole a le plaisir de vous annoncer les prochaines manifestations d'ANIM'ECOLE :

- **Samedi 13 avril à partir de 14 h** au stade de Saint Sauveur : ANIM'ECOLE organise son traditionnel carnaval ! Maquillage, chasse aux œufs, défilé dans les rues de Saint Sauveur dans une ambiance de fête. N'oublions pas : en brûlant Monsieur Carnaval nous fêtons le printemps qui arrive ! Buvette et petite restauration seront de la partie !
- **Samedi 18 mai à 19 h** au Forum de Saint Marcellin : pour les amateurs, le loto à ne pas rater... un des derniers de la saison ! De nombreux lots tous plus attrayants les uns que les autres... Venez nombreux !
- **Vendredi 21 juin à partir de 16 h 30**, école : kermesse sous le signe de la musique, jeux gonflables, poneys, nombreux jeux attendent les enfants de l'école et leur parents. Une tombola est organisée avec également de nombreux lots plus qu'intéressants...

Association cursive

La première fête du sarrasin a été une réussite les 22-23-24 novembre 2018 et elle s'est déroulée sur deux communes : Izeron et St Sauveur.

Ces trois jours de festivités ont rendu un hommage au sarrasin, cette ancienne variété de plante sans gluten. Très mellifère, elle commence à fleurir au mois de juin, la biodiversité revient près de chez vous avec toutes sortes de papillons, d'insectes, d'abeilles et de moineaux.

En partenariat avec la micro ferme d'Albert du Brondel et une équipe dévouée, l'association Cursive a présenté un programme riche et varié. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges...

Des spectacles et des animations ont enchanté les spectateurs et les amoureux de la Nature : film, jeux musicaux, ateliers, chorales, contes, concert, bal traditionnel, spectacle clownesque...

N'oublions pas la restauration, bio naturellement qui a charmé le palais des participants avec les Sarrasines.



Mais qui est donc, cette micro ferme d'Albert au Brondel à St Sauveur ?

Née le 1er décembre 2017, elle obtient au bout de cinq mois le label AB délivré par le certificateur Alpes Contrôles. Sa vocation est à visée éducative pour les générations futures et tout jardinier amateur qui souhaite découvrir de nouvelles pratiques dans le respect de la terre, de la flore, de la faune et de la Vie. Sa démarche permaculturelle et agroécologique, s'inscrit au sein du réseau des fermes d'Avenir promu par son fondateur Maxime de Rostolan, à voir son film : « nous avons 20 ans pour changer le monde ».

Nous en sommes au stade de la production de semences, pilier de l'autonomie alimentaire et à la recherche de variétés anciennes et locales.

Nous avons aujourd'hui :

- Des graines de tomates cerise, de Lady Godiva (graines de courges nues), de radis ronds et nous venons de retrouver des graines du fameux « melon de St Sauveur »
- Des plants de pommes de terre, de la grande consoude, de figuiers, de vignes, de pruniers sauvages, de pruniers St Michel

- Pour les haies ; des plants de chênes, frênes, robiniers, sureaux, merisiers, cognassiers sauvages, noisetiers, etc...

Si vous voulez en savoir plus, voici deux contacts : 06 27 20 18 53 et le courriel: lamicrofermedalbert@gmail.com

Création d'un club-nature à Saint-Sauveur

Le projet de créer un club-nature ouvert aux enfants entre 5 et 11 ans de la commune de Saint Sauveur et des communes environnantes est né en début d'année. Ce club CPN (Connaître et Protéger la Nature) est porté par l'association Cursive basée à St-Sauveur. Il adhère à la Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature, fédération d'éducation populaire à la nature qui regroupe plus de 400 clubs en France et en Europe.

Le club propose des activités en lien avec la nature afin de rendre les enfants acteurs de

leur environnement proche. Ces activités peuvent être sous forme d'expériences, de jeux, de bricolages, d'observations, d'activités physiques, à pied et à vélo, toujours encadrées par une animatrice diplômée, Amélie DESROCHES.



Le mercredi matin est réservé aux enfants de 5/7ans de 10h30 à 12h et le mercredi après-midi aux enfants de 8/11ans de 14h à 16h.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter le 06 26 63 63 72 ou le mail : clubcpnstsauveur@gmail.com

L'association 2P'ARTage...

...propose des ateliers de peinture et de pastels. Sans professeur, nous progressons au rythme des échanges, des essais et des ateliers spécifiques que nous mettons en place



ponctuellement dans l'année.



Vous pouvez voir certains de nos tableaux exposés à la Mairie.

Cette année nous accueillons une nouvelle adhérente qui pratique l'aquarelle. Une nouvelle technique à découvrir à partager

Nos ateliers se déroulent le vendredi soir de 18h à 20h dans la SALLE ASSOCIATIVE (petite salle)

Vous avez envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas à passer nous voir

Comité des Fêtes

C'est reparti pour une nouvelle année !

Lors de l'assemblée générale, le nouveau bureau a été élu : Nadège Cartier (présidente), Lisa Borsoi (secrétaire), Daniel Schaff (trésorier) et Thierry Feugier (vice trésorier), sans oublier nos membres actifs sans lesquels le comité des fêtes ne serait pas ce qu'il est.

Du côté des activités, nous avons débuté l'année par la traditionnelle mondée le 19 janvier lors de laquelle 600 kg de noix ont été mondées. Si cette manifestation a rassemblé un peu moins de monde que l'année dernière, soit environ 90 personnes, ce fut une très belle soirée lors de laquelle nous avons apprécié l'animation avec Michel, et Jean pierre qui nous a présenté son orgue de barbarie. La soirée s'est poursuivie avec un bon repas confectionné par Chris. Merci à tous les bénévoles.

Dès à présent, notez dans vos agendas les dates des prochaines manifestations :

Fête du 1er mai : ramassage des œufs les 27 et 28 avril (merci d'avance pour votre accueil) puis dégustation de l'omelette le 1er mai à la salle des fêtes .



St Sauveur en fête le 8 juin : concours de pétanque, repas moules frites et feu d'artifice suivi du bal en plein air.

Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles pour différentes tâches mais surtout pour le service du repas. Si vous souhaitez vous joindre au comité des fêtes vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter au 06 01 39 90 08.

Les Oursons

L'association permet aux parents, grands parents et assistantes maternelles de se réunir 2 fois par mois avec leurs enfants de 0 à 3 ans.

Actuellement, les enfants suivent un atelier danse avec Peggy notre intervenante et on constate une très belle évolution des petits danseurs.

Ces bambins adorent les différentes activités proposées : parcours de motricité, château gonflable et activités manuelles (dessin, transvasement, collage, gommettes...).

Nous sommes complets pour cette année mais si vous souhaitez nous rejoindre ou avoir des renseignements pour septembre 2019, n'hésitez à nous contacter au 06 01 39 90 08



Les Sarreloups

L'été dernier le groupe Sarreloups a participé au festival de Saintes en Charente Maritime, festival qui a regroupé une dizaine de formations folkloriques de toute la France. Après un défilé dans les rue devant des milliers de spectateurs, le spectacle de l'après-midi fut un vrai succès devant un public venu en nombre.

Chaque fédération a montré son attachement aux traditions et costumes de sa région et le « Dauphiné Savoie » n'a pas été en reste. Toute la troupe gardera un excellent souvenir de ce festival.



Commerces

BAZARLAND / Magasin discount

M. Jonathan Guetat

Route de Grenoble - 38160 Saint Sauveur
Téléphone: 04 38 90 37 72



CHAUDRONNERIE DESIGN

M Elie Jourdan

Rue Vaucanson - 38160 Saint Sauveur
Téléphone : 06 80 92 71 28



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- CODOGNET/POULAT Alix le 30/11/2018
- CARDOSO DA CUNHA Cassie le 18/12/2018
- BREUIL Assia le 09/01/2019



MARIAGES

- MORISSE Cyril et BRUN Rachel le 19/01/2019



DECES

- BALLOUHEY Monique née MONNET le 18/10/2018
- PRADERES Gilberte née JARNAC le 19/10/2018
- SASSI Jean le 18/12/2018
- COTTE née MOREL Simone le 08/01/2019
- BREYNAT Simone le 30/01/2019
- CARADEC Daniel le 20/02/2019
- LIEBAUT Jean le 12/03/2019



AGENDA

AVRIL

*Samedi 13 avril au stade
Carnaval organisé par ANIM'ÉCOLE*

MAI

*Mercredi 1^{er} Mai 2019 - 12h à la salle des fêtes
Omelette du 1^{er} Mai organisée par le COMITE DES FETES
Samedi 18 mai au forum de Saint Marcellin
Loto organisé par ANIM'ÉCOLE
Dimanche 19 Mai 2019 à la salle des fêtes
Bourse à la puériculture organisée par LES OURSONS*

JUIN

*Mercredi 5 Juin 2019 dès 14h à la salle des fêtes
Concours de cartes organisé par le CLUB DE L'AMITIE
Samedi 8 Juin 2019 au Stade
Saint-Sauveur en Fête organisé par le COMITE DES FETES
Dimanche 6 juin sur le parking d'Intermarché
Vide grenier organisé par l'ASVERSAU
Vendredi 21 juin à l'école
Kermesse organisée par ANIM'ÉCOLE*

OCT

*Dimanche 13 octobre 2019 à la salle des fêtes
Bourse à la puériculture organisée par LES OURSONS*

NOV

*Samedi 23 novembre 2019 à la salle des fêtes
Repas des aînés organisé par le CCAS*

DEC

*Mardi 31 décembre 2019 à la salle des fêtes
Réveillon du jour de l'an organisé par le CLUB DE L'AMITIE*



Responsable de la publication : Michel Gentit, Maire de Saint Sauveur
Conception, réalisation, impression : Royans Impressions :
06 84 62 93 62 - Avril 2019.

Merci aux membres de la commission communication pour leur contribution :
Nelly Allard, Audrey Belle, Jean-François Leduc,
Cécile Fombaron et Isabelle Trouillet.